

Étape Antrain < > Sens-de-Bretagne

PROFIL DE L'ÉTAPE : 18,6 km ~ 4 h 35

L'absence de difficulté et la brièveté de cette étape offriront au pèlerin le temps d'apprécier à leur juste valeur la diversité des paysages - bois, chemins creux ... - et les remarquables édifices laïcs ou religieux (En particulier l'église St Martin de Tremblay), témoins des siècles passés qu'il rencontrera dans la traversée des hameaux et villages.

DESCRIPTIF DE L'ÉTAPE

0.00 – En partant de l'église d'**Antrain**, on suit la rue de l'Eglise puis sur 50 m, la rue du Couesnon avant de bifurquer à gauche dans la ruelle des Fossés. Traverser l'avenue Kléber et suivre tout droit vers la rue du Général-Lavigne, puis celle de Bonnefontaine (cimetière sur la gauche ; plus loin à droite, lieu dit l'Abbaye).

Au stop (km 0,9), traverser la D 155 (prudence) en direction du château de Bonnefontaine. Suivre la belle allée de chênes jusqu'au château.

Au départ de **Bonne Fontaine**, le GR® 39 et le chemin de Saint-Jacques négligent la route à gauche pour emprunter (calvaire à gauche) la petite route goudronnée qui descend sur environ 100 m avant de s'engager à gauche dans un chemin de randonnée étroit au profil varié (humide par temps de pluie) conduisant à la ferme...

0 h 45 3,3 – ... **des Fossés**. Au sortir du chemin, continuer tout droit sur une petite route bitumée sur environ 1 km en passant les lieux-dits La Soudraie et La Lande avant de tourner à gauche à un carrefour en T. Après un peu plus de 100 m et après avoir passé le lieu-dit L'Écu, tourner à droite dans l'Avenue des Bois pour descendre vers Tremblay (km 4,7) [remarquable maison de l'académicien Bertin (à restaurer) après un stop et église].

Repartir du bourg en empruntant la petite **rue de la Chauvignaise**, perpendiculaire à la rue Emile Ferron, en contrebas de la place de l'église. Au bout de la rue, face au square des Loisirs, tourner à droite dans la rue de la Paix à emprunter sur 100 m avant de prendre, à gauche, une petite rue en cul de sac vers l'ancienne station d'épuration. Continuer vers la droite et descendre vers le ruisseau de la Croix Verte qu'on franchit sur une passerelle en bois. Poursuivre en sous-bois vers la droite. Laisser un peu plus loin sur la droite la nouvelle station d'épuration juste avant une route bitumée d'accès à la station (km 5,5). Marcher une vingtaine de mètres sur la route bitumée accédant à cette station avant de s'engager à droite dans un sentier en sous bois ; après 100 m laisser à droite un autre chemin, continuer, en montée, le long d'un pré sur un peu moins de 500 m avant d'arriver à une ferme...

1 h 30 6,1 – ... au lieu-dit **Le Tertre**.

Contourner la ferme vers la droite la ferme par un sentier en descente sur un peu plus de 50 m. En bas, serrer à gauche pour remonter un chemin jusqu'au niveau d'une maison à gauche, 100 m plus haut. Poursuivre à droite une route bitumée. Une vingtaine de mètres après avoir

contourné un bâtiment comprenant plusieurs maisons mitoyennes, bifurquer à droite dans un chemin creux, en face d'une belle maison restaurée. Après environ 150 m, serrer à droite, au niveau d'un ruisseau pour passer dans un superbe chemin creux en montée jusqu'à une route bitumée à emprunter vers la droite. Au bout d'une ligne droite d'environ 500 m, le chemin retrouve le GR® 39 qu'on suivra jusqu'à Romazy.

Prendre le virage vers la gauche puis, tout de suite, dans le suivant, emprunter à gauche un chemin de desserte agricole, en suivant le GR®. Continuer ce chemin, qui vire à droite rapidement, à travers champ jusqu'à une ferme...

2 h 00 8,0 – ... au haut du lieu-dit **La Papillonnais** qu'on contourne vers la gauche jusqu'à une route bitumée à 100 m au niveau d'une croix. Descendre cette route à droite et à 400 m après un virage, emprunter un chemin qui passe sur un ruisseau pour arriver au bord de la D12, après environ 50 m (par temps humide, continuer la route jusqu'à la D 12 à emprunter à gauche pour retrouver le GR®).

Là, le chemin part à gauche de la route pour s'élever à mi-pente d'une grosse bosse, toujours sur le GR® 39 (nous sommes alors à moins d'un kilomètre du village de Rimou et de son gîte d'étape du Bas Ména).

Gagner ainsi le sommet de cette colline pour déboucher sur la D 18 (km 9 ; prudence) que nous suivons vers la gauche sur quelques dizaines de mètres avant de s'engager à droite vers les lieux-dits la Salle et Bel Air. Après être descendu dans la vallée sur un chemin agricole, au bout d'environ 400 m le chemin de Saint-Jacques et GR® 39 empruntent un chemin privé ouvert aux marcheurs, vers la gauche, un chemin creux pendant un peu plus de 2 km jusqu'à une route bitumée à remonter à gauche en passant devant la ferme de la Grande Fontaine et en s'incurvant à droite vers le centre bourg de...

3 h 05 12,3 – ... **Romazy**. Descendre légèrement la D 175 en longeant le monument aux morts et l'église. Poursuivre tout droit et s'engager à droite de la route départementale sur une route (rue de Roquet) en descente, longeant le Couesnon ; le franchir (environ 1 km après Romazy) au Moulin du Pont, après avoir fait quelques dizaines de pas à droite sur la D 211. Continuer à gauche, vers La Mondrais, par une ancienne voie romaine bordée d'arbres qui traverse ou côtoie les hameaux de la Chevrerie, du Bois Brun, du Chemin et après avoir laissé à gauche un carrefour avec la D 175, du...

3 h 50 15,5 – ... **Pont Gomery**. Là, tourner à droite vers les lieux-dits Theuré et La Denisais. Au premier, Theuré, prendre à gauche un beau chemin empierré en montée. A environ 1,5 km, virer à gauche pour passer dans un chemin, creux au début, débouchant sur une route bitumée à emprunter à droite vers le village de la Vallerie. À 150 m, tourner dans la première ruelle à gauche de ce village (quelques belles maisons). Cette voie (très belle maison sur la gauche avec sculptures et inscriptions anciennes) se continue en sentier avant de se transformer en chemin creux (chemin équestre). Le suivre sur 250 m, traverser une entrée de champ, et replonger dans le chemin creux qui devient très accidenté sur encore 300 m (attention : en cas d'orage ou de fortes pluies, ce chemin peut devenir très humide et glissant ; la prudence recommande alors de traverser la Vallerie dans sa totalité pour gagner la D 92 que l'on empruntera à gauche pour gagner Sens-de-Bretagne).

Ce chemin creux débouche dans l'impasse « rue des Clouyères ». Au bout de celle-ci se trouve la place d'Armes que l'on traverse pour emprunter la rue de Gramont qui mène à la...

4 h 35 18,6 – ... place de la **Mairie de Sens-de-Bretagne**